



## Guide de mobilisation des parlementaires à l'usage des membres de *Filles, Pas Epouses*

En septembre 2015, des gouvernements du monde entier se sont engagés à « éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine » d'ici 2030, conformément à la cible 5.3 des Objectifs de développement durable. Pour atteindre cette cible et mettre fin au mariage des enfants d'ici 2030, la participation des gouvernements sera déterminante. On tend à oublier à quel point les parlementaires peuvent être des moteurs de changement. Leur travail de plaidoyer et de responsabilisation est essentiel à la mise en œuvre d'un cadre juridique et politique solide, cohérent et complet visant à mettre fin au mariage des enfants et à atténuer ses effets.<sup>1</sup>

En 2015, *Filles, Pas Epouses* a publié un guide pratique *Mettre fin au mariage des enfants : Le rôle des parlementaires* afin de sensibiliser les parlementaires au mariage des enfants et leur fournir des recommandations pratiques sur les moyens d'intervenir au Parlement, dans leur circonscription et à l'échelle internationale. Plusieurs pays ayant depuis affirmé leur engagement envers les Objectifs de développement durable, le guide a été révisé afin d'en assurer l'actualité et la pertinence dans le contexte de développement pour l'après-2015. La version révisée présente une vue d'ensemble du mariage des enfants et du rôle des parlementaires en vue de mettre fin à cette pratique néfaste.

Nous espérons que le guide pratique et le présent complément contribueront à promouvoir la collaboration entre les parlementaires et les membres toujours plus nombreux de *Filles, Pas Epouses*. Nous vous invitons à utiliser ce guide pour réfléchir à votre relation actuelle avec les parlementaires de votre pays et envisager de nouvelles façons de collaborer avec eux en vue de mettre fin au mariage des enfants à l'échelle nationale, régionale et internationale, comme ils s'y sont engagés.

### 1. Quatre responsabilités qui font des parlementaires des alliés indispensables pour mettre fin au mariage des enfants.

#### Ils adoptent et modifient les lois

Les parlementaires peuvent :

- Ratifier des instruments juridiques internationaux et, au besoin, rendre leurs lois nationales compatibles avec ceux-ci.
- Harmoniser les textes de loi (droit coutumier, droit religieux, droit civil, etc.) dans les systèmes juridiques pluriels.
- Contribuer à l'élaboration de plans d'action nationaux multisectoriels visant à mettre fin au mariage des enfants ou intégrer aux différents secteurs d'activité du gouvernement des mesures dans ce sens.
- Contribuer à produire des rapports sur le respect par le gouvernement de ses engagements internationaux, régionaux et nationaux.

#### Ils responsabilisent les gouvernements en effectuant un suivi de leur performance et de leurs dépenses

Les parlementaires peuvent :

---

<sup>1</sup> Il s'agit de l'une des quatre stratégies de *Filles, Pas Epouses* énumérées dans la *Théorie du Changement sur le mariage des enfants*. Les autres stratégies sont : autonomiser les filles, mobiliser les familles et les communautés et fournir des services. Disponible ici : <http://www.girlsnotbrides.org/wp-content/uploads/2014/09/Theorie-du-Changement-sur-le-Mariage-des-Enfants-Francais.pdf>

- Encourager la mise en place de commissions parlementaires ou la nomination d'ombudsmans.
- Débattre du mariage des enfants au Parlement.
- Encourager les comités parlementaires à lancer des enquêtes et à y faire comparaître des représentants du gouvernement.
- Mettre en place ou soutenir un comité ou un groupe parlementaire consacré aux enfants ou aux femmes.

### **Ils contrôlent le budget en autorisent et allouant les fonds, et en surveillant les dépenses publiques**

Les parlementaires peuvent :

- Prôner l'augmentation des crédits budgétaires dans les domaines et les institutions où des services sont fournis aux enfants et aux femmes.

### **Ils représentent les intérêts et les préoccupations des électeurs**

Les parlementaires peuvent :

- Élaborer et mettre en place des projets communautaires.
- Organiser des campagnes et rallier le soutien de la communauté autour d'activités sur le mariage des enfants.
- Inviter des filles à risques ou déjà mariées à témoigner au Parlement.
- Veiller à ce que les partis politiques défendent les droits de l'enfant et de la femme.

## **2. Comment les membres de *Filles, Pas Epouses* peuvent-ils mobiliser les parlementaires ?**

Forts de leur expérience et de leur savoir-faire acquis dans le domaine du mariage des enfants, les membres de *Filles, Pas Epouses* occupent une place de choix pour soutenir les parlementaires et leur permettre de mieux comprendre comment le mariage des enfants se manifeste à l'échelle communautaire. Afin de mobiliser les parlementaires, les membres peuvent notamment :

- **Sensibiliser les parlementaires au mariage des enfants**

Par exemple, en organisant des séances d'information (séminaires, tables rondes, conférences, etc.) et des visites sur le terrain avec des parlementaires pour rencontrer les personnes touchées par le mariage des enfants, notamment les filles à risque et les filles déjà mariées.

- **Procurer aux parlementaires des données avérées et une expertise technique sur le mariage des enfants**

Par exemple, en fournissant des documents pertinents comme des analyses de cadres législatifs, des notes d'information sur des politiques, des données sur les régions à forte prévalence et des exemples de bonnes pratiques en ce qui concerne les programmes d'intervention à l'égard du mariage des enfants.

- **Inviter des filles touchées par le mariage des enfants à des événements parlementaires**

Par exemple, en invitant ces dernières et d'autres acteurs clés à des tables rondes, des conférences ou des processus de consultation.

- **Exiger que le gouvernement rende des comptes en ce qui concerne ses engagements sur le mariage des enfants**

Par exemple, en soutenant la préparation de rapports parallèles sur les engagements nationaux et internationaux (des rapports sur la Convention internationale des droits de l'enfant, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et les Objectifs de développement durable, des examens périodiques universels, etc.) ; en soutenant la création de comités parlementaires qui se

pencheront sur la question du mariage des enfants ; et en éclairant les parlementaires sur les processus internationaux (p. ex. les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés).

- **Prôner des modifications et des réformes législatives**

Par exemple, en appuyant une nouvelle législation et l'adoption de projets de loi et en contribuant à l'élaboration de projets de loi ou à l'amendement de lois en vigueur.

### 3. Conseils pour mobiliser les parlementaires

- **Comprendre comment fonctionne le Parlement.** Pour collaborer de manière efficace avec votre Parlement, vous devez en comprendre la composition et les rouages et connaître le contexte politique.
- **Faire les recherches nécessaires.** Assurez-vous de bien comprendre la position de votre Parlement par rapport aux divers instruments juridiques internationaux. Ont-ils été adoptés, ratifiés ? Quels sont les suivis ? Etc. Veillez également à bien comprendre les projets de loi et les politiques déjà adoptées et leur niveau de mise en œuvre. Utilisez toujours les plus récentes statistiques sur le mariage des enfants (par ex. les données provenant d'enquêtes démographiques et de santé et d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples, le rapport *La situation des enfants dans le monde* de l'UNICEF et les rapports sur l'impact des programmes) et des exemples de votre pays pour démontrer les conséquences de la pratique.
- **Inclure les parlementaires dans votre plan de travail.** L'établissement de relations institutionnelles demande du temps. Ainsi, le processus de mobilisation des parlementaires doit s'inscrire dans le long terme. Pour établir votre crédibilité et instaurer la confiance, vos interactions avec les parlementaires et le personnel parlementaire doivent être fréquentes, régulières et bien informées.
- **Identifier les acteurs clés et les opportunités** pour collaborer avec des parlementaires :
  - **Leaders parlementaires.** Les leaders parlementaires, notamment le Président de la Chambre, sont généralement responsables de la gestion des affaires du Parlement. Il leur incombe de déterminer l'ordre du jour du Parlement, de coordonner les procédures et de transmettre les questions portées devant le Parlement aux comités concernés.
  - **Comités parlementaires.** La majeure partie du travail parlementaire s'effectue au sein de comités permanents ou de comités spéciaux. Les comités parlementaires ont pour mission d'analyser les projets de loi, de proposer les amendements nécessaires, de veiller à ce que la législation respecte les normes internationales et d'évaluer la performance du gouvernement. La plupart des Parlements possèdent des comités chargés de différentes questions relatives au mariage des enfants, notamment la santé, l'éducation, l'enfance et la femme.
  - **Les parlementaires eux-mêmes.** Il pourrait s'avérer utile d'approcher directement des parlementaires pour faire avancer la question du mariage des enfants. Vous pourriez soutenir des parlementaires particulièrement dévoués à la cause et les encourager à militer en faveur d'un monde sans mariages d'enfants. Il est toutefois important d'approcher les parlementaires de manière non partisane. Ainsi, assurez-vous de tendre la main à des représentants de différents partis.
  - **Groupes parlementaires.** Dans de nombreux Parlements, des membres de différents partis se rassemblent au sein de groupes informels (des groupes parlementaires, ou caucus parlementaires) pour se pencher sur des questions relatives aux droits de l'enfant, aux droits des femmes ou plus globalement aux droits humains.

- **Projets de loi concernant le mariage des enfants.** Dans de nombreux pays, certaines lois demeurent au stade de projet pendant des années avant d'être adoptées. Faites l'inventaire des projets de loi déjà proposés et profitez de l'occasion pour militer en faveur de leur adoption au Parlement.
- **Comprendre le profil type des parlementaires.** Où qu'ils soient dans le monde, les parlementaires ont à composer avec de multiples dossiers. De plus, ce sont habituellement des généralistes forts occupés. Ainsi, pour bien travailler avec eux, il s'avère essentiel de formuler des demandes ou de proposer des politiques claires et précises.
- **Juger avec soin de la ligne de conduite à adopter et des comportements à éviter.** Même s'il est relativement facile pour un parlementaire de s'afficher contre le mariage des enfants, d'autres questions peuvent être plus délicates sur le plan politique, par exemple la santé et les droits sexuels et reproductifs. Il pourrait donc s'avérer difficile pour certains parlementaires de soutenir votre cause. La mention d'un problème lié au mariage des enfants à un moment inopportun ou devant un auditoire qui ne serait réceptif à ce problème pourrait entraîner des conséquences néfastes. Inversement, certaines occasions peuvent représenter le dernier élan nécessaire à l'adoption de nouvelles lois et politiques, par exemple un changement constitutionnel ou l'engagement formel d'un ministre à mettre fin au mariage des enfants.
- **Analyser la situation et savoir reconnaître vos sympathisants et vos détracteurs.** Il est important de repérer d'abord les parlementaires désirant mettre fin au mariage des enfants ou ayant une opinion neutre sur la question. Ces parlementaires sont plus susceptibles d'être réceptifs à votre message. Cependant, pour être en mesure d'affiner votre plaidoyer et vos revendications, il s'avère également important de comprendre les motifs et le raisonnement des parlementaires favorables au mariage des enfants ou indifférents à la question.
- **Nouer le dialogue avec le personnel de soutien des parlementaires.** Le personnel attiré à chaque parlementaire peut être plus fiable et accessible et son influence peut être très grande lorsqu'il est question de repérer des chances à saisir, d'élaborer des stratégies et de comprendre les réticences.
- **Collaborer avec différentes parties prenantes concernées par les changements législatifs.** Les autorités à l'échelle locale, les parlementaires à l'échelle nationale et les représentants élus ou nommés au sein de comités régionaux contribuent tous à façonner les changements législatifs concernant le mariage des enfants ou, plus globalement, l'égalité des genres.
- **Réfléchir avant de mobiliser la communauté internationale.** Si vous envisagez de mobiliser le soutien du mouvement mondial visant à mettre fin au mariage des enfants, prenez en considération l'ensemble des possibilités et des risques. Parfois, un excès de visibilité ou de pression externe peut s'avérer plus dommageable que bénéfique.
- **Communiquer avec les médias.** La plupart des gens se renseignent sur l'actualité de leur pays par l'entremise des médias. Si ces derniers réalisent des reportages sur le mariage des enfants de manière sûre, responsable et éthique, la population pourrait en apprécier l'importance et exiger du gouvernement qu'il traite de cette question en priorité.

#### 4. Avez-vous besoin d'aide pour approcher vos parlementaires ?

*Filles, Pas Epouses* est affiliée à différents réseaux parlementaires. Les organisations suivantes pourraient détenir des ressources pertinentes pouvant vous aider à nouer des relations avec vos parlementaires :

[L'Union interparlementaire](#) (UI) est l'organisation internationale des Parlements et le centre de liaison mondial pour le dialogue interparlementaire. Il incombe notamment à l'UI de promouvoir les droits humains et de favoriser les échanges, la coordination et le partage d'expérience entre les Parlements et

les parlementaires de tous les pays. De plus, l'UI collabore étroitement avec les Nations Unies, dont il partage les objectifs. L'Union collabore également avec des organisations interparlementaires régionales ainsi que des organisations internationales (intergouvernementales et non gouvernementales) animées par les mêmes idéaux. En octobre 2011, l'UI a adopté sa [stratégie](#) 2012-2017, intitulée « De meilleurs Parlements pour des démocraties plus fortes ».

L'[Action mondiale des parlementaires](#) est un réseau international et non partisan à but non lucratif formé de législateurs engagés qui renseignent et mobilisent les parlementaires de toutes les régions du monde en vue de promouvoir les droits humains, la primauté du droit, la démocratie, la sécurité humaine, la non-discrimination et l'égalité des genres. Dans le cadre de son programme sur les genres, l'égalité et les populations, le réseau mène actuellement une [campagne parlementaire pour prévenir et éliminer les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés](#). Il a également publié la [déclaration parlementaire mondiale pour mettre fin aux mariages d'enfants, précoces et forcés](#), une déclaration internationale permettant de mobiliser les parlementaires afin qu'ils agissent et démontrent leur engagement à l'égard du mariage des enfants.

L'[Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique](#) travaille en partenariat avec les Parlements africains pour renforcer la démocratie en Afrique, maintenir l'Afrique parmi les priorités politiques de l'Europe et faciliter le dialogue parlementaire entre l'Afrique et l'Europe. Elle collabore avec des Parlements sous régionaux et nationaux en vue de promouvoir l'égalité des genres et possède un [programme contre les mutilations génitales féminines / excisions](#). L'Association a collaboré de près avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur l'élaboration de la Loi type sur l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés, adoptée le 3 juin 2016.

Si vous désirez prendre contact avec l'une de ces organisations ou partager vos propres expériences de collaboration avec des parlementaires, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : [info@GirlsNotBrides.org](mailto:info@GirlsNotBrides.org).

#### **5. Les membres de *Filles, Pas Epouses* de votre pays militent-ils auprès des parlementaires ?**

Le guide pratique de *Filles, Pas Epouses* vous aidera à nouer le dialogue avec vos parlementaires, mais vous devrez également formuler des demandes clairement définies et appuyées de preuves solides. Nous vous encourageons à prendre contact avec d'autres membres de *Filles, Pas Epouses* dans votre pays et, le cas échéant, avec votre Partenariat national de *Filles, Pas Epouses*, pour discuter de potentielles demandes à formuler. Si d'autres membres militent déjà auprès de parlementaires, votre collaboration pourrait contribuer à renforcer une initiative en cours ! Consultez notre [site internet](#) pour trouver des membres œuvrant dans votre pays ou envoyez un email à l'adresse [info@GirlsNotBrides.org](mailto:info@GirlsNotBrides.org) pour être mis en contact.

**Nous vous souhaitons toute la réussite possible auprès des parlementaires ! Pour obtenir de la documentation sur le mariage des enfants ou de l'aide sur la façon d'utiliser le guide pratique, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [info@GirlsNotBrides.org](mailto:info@GirlsNotBrides.org).**